L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XV — NO 19 | Sudbury, Ont. le 18 octobre, 1956. | le numéro: 5 sous

Double meurtre, commis en fin de semaine

Le premier à Minnow Lake, le second à Sudbury une demi-heure plus tard

Une jeune fille et un homme ont été mortellement blessés par des coups de feu dans leurs appartements respectifs, sis à moins d'un mille de distance.

Un homme de 37 ans, M. Istavan (Steve) Gyorgy, est détenu à la prison de Sudbury, et devra répondre à ce double meurtre.

Une jeune fille de 19 ans, Mlle Lorraine Lalonde, a été mortellement blessée d'un coup de feu dans sa chambre à 734 Lakeshore Drive Minnow Lake, sous les yeux de son jeune frère de 12 ans. M. Sandor Nemeth, âgé de 35 ans, est mort à la porte de son appartement, 360 rue Elgin, Sudbury.

Le jeune frère de Mlle Lalonde, Clarence a raconté qu'un homme d'allure étrange s'est présenté chez lui vers une heure du matin et a demandé à voir sa soeur. Il suivit l'étranger qui monta à la chambre de la jeune fille à l'étage supérieure, fit feu sur elle et se retira.

Mme Harold Doyle, une voisine de Nemeth a délaré qu'elle avait vu un homme se tenant dans l'entrée de la maison appartement pendant que M. Nemeth était mourant à ses pieds. L'homme lui avait remis sa carabine en disant: "Vous pouvez prendre l'arme. Tout est fini maintenant". Elle s'empressa d'alerter la police.

Les deux personnes ont été tuées à une demi-heure d'intervalle. La mère de Mlle Lalonde a dit que sa fille avait été menacée par Gyorgy il y a quelques semaines. Elle était en train de se mettre au lit lorsqu'elle entendit quelqu'un entrer dans la cuisine. Deux des enfants s'y trouvaient. Selon Mme Lalonde, il a dû leur demander où était Lorraine, puis il est monté à sa chambre et l'a tirée. Il disparut en courant.

M. Nemeth était marié et père de deux enfants. Il attendait l'arrivée de sa femme et de ses filles de la Hongrie d'ici à quelques semaines. Il travaillait pour l'inco à la mine Frood. Il était un grand ami de Gyorgy. Celui-ci est venu au Canada il y a quelque temps et il est célibataire.

A sa comparution devant le juge J.P. McAndrew, Gyorgy a été accusé du meurtre de M. Nemeth et envoyé en détention. La police de McKim a logé une autre accusation de meurtre contre Gyorgy en marge de la mort de la jeune fille.

La Soeur supérieure générale des Soeurs Grises en visite à Sudbury

Mercrédi et jeudi le personnel enseignant et les élèves des Ecoles Séparées bilingues de Sudbury ont eu l'honneur de recevoir dans leurs écoles respectives la visite de la Très Honorée Mère Saint-Paul, supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Elle était accompagnée de Mère Blanche de Castille, assistante générale, Mère Irène de Jésus, supérieure du Couvent Notre-Dame du Bon Conseil à Sudbury, et de Mère Sainte-Cécilia, directrice générale des Ecoles Séparées bilingues de Sudbury. Mère Générale est avantageusement connue de la plupart des instituteurs de Sudbury, puisqu'elle a été professeur à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa durant plusieurs années. En ce moment elle fait sa visite officielle chez les Soeurs Grises de la Croix du Couvent Notre-Dame du Bon Conseil à Sudbury.

M. ANDRE LAURENDEAU PREND UN CONGE

Le Devoir annonce que M. André Laurendeau, rédacteur, vient d'obtenir du directeur-gérant, M. Fillion, un congé d'un an, sans solde, pour compléter un travail personnel entrepris depuis 1951.

Première station nucléaire au Canada

(Photo Central Press Canadian)

Le premier ministre Leslie Frost (à gauche), de l'Ontario, et le ministre fédéral du Commerce, l'honorable C. D. Howe, viennent de remuer les premières pelletées de terre à l'endroit où sera construite la première station d'énergie atomique au Canada, à Des Joachims, Ontario. La cérémonie a duré 65 minutes et réuni 500 invités. La nouvelle station expérimentale, de 30,000 chevaux-vapeur, sera complétée en 1959, et coûtera environ $17,000,000. Elle est destinée à accueillir savants et ingénieurs canadiens qui y apprendront comment projeter et construire des usines d'énergie nucléaire plus considérables et plus économiques.

EISENHOWER A 66 ANS

Le président Eisenhower a célébré dimanche son 66e anniversaire de naissance, au sein de sa famille, et, à cette occasion, il a déclaré que l'affaire de Suez "s'est de nouveau améliorée".

Une Montréalaise chez la Reine

(Photo Central Press Canadian)

L'artiste montréalaise Lilias Newton vient d'être chargée par le gouvernement fédéral canadien de peindre les portraits de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg. Elle se présentera au palais de Buckingham le 5 février 1957 pour commencer ce travail délicat. C'est la première fois que notre gouvernement confie à un artiste local une telle mission.

M. Charles McLaughlin conférencier au Richelieu

Le conférencier invité au souper hebdomadaire du club Richelieu jeudi, le 18 octobre, fut M. Charles McLaughlin C. A.

Il intitula sa causerie "L'impôt sur le revenu". M. McLaughlin était des mieux qualifiés pour parler de ce sujet. En effet, il est directeur du service de l'impôt à la Canadian Industries Limited depuis 1954.

Né à Huberdeau, il a fait ses études primaires à St-Remi d'Amherst, puis a fréquenté le collège St-Laurent et l'Université de Montréal. Le premier juillet 1954, il fut nommé directeur du service de l'impôt avec Canadian Industries.

Il est membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec et membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Il est de plus membre du comité de l'impôt de ces deux groupes.

L'enseignement étant son passe-temps, il est professeur à l'Université de Montréal et au collège Sir George Williams.

M. McLaughlin fut présenté par Louis Presson et remercié par le président, M. Louis Desmarais.

Nous publierons la semaine prochaine les points saillants de sa causerie.

LA GERANCE DE L'ARENA ACCORDEE A GUY LEMIEUX

Lors d'une assemblée, lundi dernier, de la commission, Guy Lemieux fut nommé gérant général de l'aréna. Guy a servi de gérant intérimaire depuis trois mois à la suite de la démission de George Panter. Il avait été son assistant pendant trois ans. Sa nomination est sur une base annuelle et sera renouvelée le 1er juin à tous les ans.

Les commissaires Ralph Connor et Wes. Edwards avaient été nommés sur un comité pour étudier d'autres applications pour ce poste. Ils ont rapporté qu'ils n'avaient trouvé personne de plus qualifié que Guy pour remplir la charge.

DECLARATION DE MGR IRENEE LUSSIER

Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université Laval, a déclaré samedi que les professeurs universitaires ont besoin de liberté de parole et d'action.

Il parlait alors devant 333 étudiants à la première convocation d'automne de l'Université.

"C'est grâce aux universités, dit il, que les penseurs et chercheurs peuvent se consacrer au service de la vérité — et non pas au service d'intérêts particuliers, si méritoires soient-ils, et au service de l'Homme — et non pas des hommes".

Mgr Lussier a annoncé ensuite qu'en septembre, l'an prochain, l'Université de Montréal aura une école de journalisme. Puis il a dit qu'elle projette de fonder bientôt une école supérieure d'infirmières.

NOELVILLE

Funérailles de M. Aimé Carrière

D'imposantes obsèques ont été faites parmi une foule nombreuse de parents et amis, en l'église St-David à Noëlville, pour M. Aimé Carrière, décédé à l'âge de 61 ans.

Le Révérend Père Fernand Forest, chantait la messe de Requiem et récitait les dernières oraisons au cimetière paroissial.

Etant membre de la ligue du Sacré-Coeur, il en reçut les honneurs. Le cortège funèbre fut rencontré à l'entrée par un groupe de ligueurs avec le drapeau du Sacré-Coeur, qui l'escortèrent et firent la garde d'honneur pendant la cérémonie.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, ils étaient Roger Carrière, Louis Carrière, Alfred Carrière, Denis Monette, André Beaulieu et Jean Marc Beaulieu.

La Coopérative funéraire de Sudbury était en charge des funérailles. Son épouse et ses 12 enfants conduisaient le deuil.

M. Aimé Carrière fut tué accidentellement, alors que son tracteur, qu'il conduisait, se renversa dans un fossé, où il fut écrasé. L'accident se produisit sur la route 64 presqu'en face de sa demeure. Son fils, Jean-Marie, témoin de l'accident, appela immédiatement le médecin et le prêtre qui constatèrent la mort. Lui survivent son épouse, née Emma Beaulieu et 12 enfants. Sept fils Noël de Sudbury, Victor de Alban, Henri et Gilles de Sudbury, Paul, Arthur, Robert, Jean-Marie, à la maison. Cinq filles, Mme Onile Morin (Gisèle) à Rouyn, Mme Laurence Simpson (Cécile) à Sudbury, Gabrielle, Agnès, et Colette, à la maison, et neuf petits enfants. Lui survivent aussi des frères et des soeurs, Léo et Oswald à Timmins, Emilien à Gogama, Lucien à Toronto, Rémi, Urbain et Wilfrid à Noëlville, Mme Albert Malette (Dolorès) à Détroit et Mme Donat Monette (Cécile à Noëlville.

Né à St-André Avellin, en Novembre 1895, il était le fils de feu M. et Mme Aldéric Carrière. Il arriva à Noëlville avec sa famille en 1916.

En 1925, I épousait Emma Beaulieu à Noëlville et ils s'établirent sur une ferme. Etant forgeron de métier, il dirigea une boutique de forgeron au village de 1931 à 1946 alors qu'il retourna sur une ferme à 2 milles, où il vécut depuis. M. Carrière était un paroissien modèle, fervent catholique et très charitable. Il était hautement estimé de tous les paroissiens. Sa nombreuse famille profita de son bon exemple.

Sa dépouille fut exposée à sa demeure où la famille reçut de toutes parts les témoignages de sympathie.

Parmi les visiteurs de l'extérieur on remarquait de Sudbury, M. et Mme Gilles Carrière, M. et Mme Laurence Simpson, M. et Mme Noël Carrière, M. et Mme Henri Carrière, M. et Mme Jean-Paul Carrière, M. et Mme Alfred Carrière, M. et Mme Roland Jean, M. et Mme Léon Chartrand, M. et Mme Paul Bodson, Mlle Angèle Carrière, M. Eutrope Séguin, Fernand Séguin, Claude Jean, Ernest Lafortune, François Beaulieu, M. et Mme Raymond Dionne, Raymond Jean, M. et Mme Gérald Chartrand et Aimé Lachapelle. De Timmins M. Oswald Carrière, M. et Mme Léo Carrière, Denis Carrière. De Toronto Allan Carrière, Mlle Rachelle Carrière, Lucien Carrière, Romuald Monette. De Mattawa M. et Mme P. J. Simpson, Mlle Dorothy Simpson, M. et Mme Léo Turenne, Mlle Murielle Simpson, M. et Mme Edouard Séguin, M. et Mme Victor Pilon, M. et Mme Léonard Simpson. De Détroit M. et Mme Albert Malette. De Sault Ste Marie Paul Arthur Carrière. De Sturgeon Falls M. Armand Carrière, Mlle Yvonne Hurtibise, Mme Euclide Bertrand. De St-André Avellin Arthur Carrière, Antonio Carrière, Jules Carrière, Edgar Durocher. De Gogama Emilien Carrière. De Verner Albert Gagnon, M. et Mme Louis Gagnon, M. et Mme Louis Rainville, M. et Mme Aurèle Beaudry. De Sudbury M. et Mme Ted Manette, M. et Mme Eutrope Séguin, M. et Mme Isidore Séguin, M. Paul Brosseau, Mme Yvon Roy. De Rouyen M. et Mme Josaphat Cloutier. De Roxtan Falls M. et Mme Gaston Bono, M. et Mme Réjean Dalpé, De Alban le Rév. Père Ovila Campeau, M. et Mme Victor Carrière, M. René Venne, Mlles Colombe Dionne, Evangéline Landry et Lorraine Dionne, Jean Baptiste Rochon, M. et Mme Pierre Rochon, M. et Mme Rhéal Gauthier, M. et Mme Eugène Dionne, M. et Mme Allan Lahaie, M. Albert Vennes, Albert Porlier, Lucien Lacasse, Henri Chartrand, M. et Mme Donald Horth.

Venaient aussi offrir leurs sympathies le Révérend Père Fernand Forest, les Révérendes Soeurs Grises de la Croix du couvent de Noëlville et des représentants de la ligue du Sacré-Coeur.

De tributs floraux furent présentés par les membres de la famille et des amis.

A la famille affligée, les paroissiens de Noëlville offrent leurs sincères sympathies.

Numéro 31
SOLUTION DES MOTS CROISES

O	B	L	I	G	A	T	A	I	R	E
C	I	E	L	■	N	A	I	N	E	S
U	S	■	L	A	■	R	■	O	S	T
L	U	M	I	G	N	O	N	■	S	E
I	L	■	C	I	■	T	I	M	A	R
S	C	I	O	T	T	E	■	A	I	■
T	E	R	■	A	U	■	T	I	G	E
I	■	R	U	T	■	F	O	■	N	U
Q	U	E	R	I	M	O	N	I	E	■
U	S	E	L	O	■	■	N	O	R	D
E	C	L	A	N	C	H	E	■	A	U

Pourquoi nos jeunes travaillent-ils
97.2 pour cent des jeunes travailleurs ne besognent que pour de l'argent

Une enquête de la Jeunesse ouvrière catholique sur le sens du travail révèle que 97.2 p.c. des jeunes gens travaillent presque dans le seul but de gagner de l'argent. C'est une conception qui mène à de graves répercussions: manque d'intérêt au travail, changement fréquent d'emploi, mentalité égoïste, manque de conscience professionnelle. Pour remédier à cette situation déplorable, il faudrait rééduquer le milieu familial, relever le niveau de fréquentation les conditions de travail.

L'enquête a été conduite auprès de 695 jeunes ouvrières et de 145 jeunes ouvriers de 27 villes du Québec et du Nouveau-Brunswick. L'âge moyen des jeunes interrogés est de 19.7 pour les garçons et 19.2 pour les filles. Plus de la moitié travaillent dans des usines et des bureaux.

Pour bien comprendre les chiffres que nous allons citer, il faut d'abord savoir que les jeunes travailleurs pouvaient donner deux ou trois réponses à la même question. Par exemple: "Je gagne de l'argent pour m'amuser et pour faire vivre ma famille". Il faudrait aussi tenir compte d'une marge d'erreur causée par des réponses plus ou moins véridiques: si un travailleur sur onze avoue voler son patron, on peut s'attendre à un plus grand dans la réalité, etc.

La presque totalité des garçons travaillent pour gagner de l'argent, qu'ils utiliseront spécialement pour s'amuser (32.6%) pour vivre, se nourrir, se vêtir et se loger (70%); pour améliorer leur situation (64%); pour aider leur famille (50%). Un nombre infime pense à gagner de l'argent dans le but de développer ses talents et ses aptitudes, de servir la classe ouvrière et la société, d'aider à bâtir un monde plus juste, plus fraternel, plus chrétien.

Chez les jeunes filles, 36.8% travaillent pour être mieux habillées et satisfaire leurs goûts. Les autres peinent pour gagner leur vie (70%); pour aider leur famille (39%); pour se préparer au mariage (34%). Presque le quart des jeunes filles (22.6%) préféraient changer de travail; leur motif le plus souvent mentionné est celui d'un salaire plus élevé. Deux cent quinze avouent leur préférence pour le milieu professionnel ou "classe moyenne" afin d'avoir plus d'argent (55%) et d'être plus en vue d[e] la société (18%).

Les conséquences

Quand une forte proportion [de] jeunes travaillent surtout p[our] se gagner de l'argent, pour s'[a]muser, ou satisfaire des goûts, [on] ne peut s'attendre qu'à de fun[es]tes conséquences d'un tel [é]tat d'esprit. C'est ce que l'enqu[ête] confirme.

La première conséquence [du] fait que les jeunes travaill[ent] pour l'argent, c'est qu'ils se [dé]sintéressent de leur travail. P[lu]sieurs jeunes filles (44%) [a]vouent travailler en attendant [de] se marier. Ces filles, en géné[ral] ne sont intéressées qu'au salai[re,] ce qui fait qu'elles se désinté[res]sent de la compétence, de l'org[a]nisation du travail, etc. Ce dés[in]téressement favorise le chang[e]ment de travail: une moyenne [de] 2.8 emplois pendant une péri[ode] de 3½ ans.

Si l'on n'aime pas son trav[ail,] aucune solidarité n'est possi[ble] entre ouvriers et l'égoïsme rè[gne] en maître. L'esprit syndical a p[eu] de chance de succès. Les garç[ons] se préoccupent du salaire des a[u]tres dans une proportion de 36.[…]

— Suite à la page 5 —

DE MIEUX EN MIEUX AVEC LE TEMPS

VOUS

PLACEZ $500⁰⁰

ET

RETIREZ $736⁸⁸

Les Obligations d'Épargne du Canada de la 11e émission ont un taux d'intérêt progressif, qui commence à 3¼% et atteint graduellement 4%. Une Obligation d'Épargne de $500 de la nouvelle émission rapportera $236.88 d'intérêt en 12½ ans. Vous retirerez donc en tout $736.88.

Les Obligations d'Épargne du Canada peuvent toujours être encaissées en tout temps à leur prix d'achat plus les intérêts. Étudiez le tableau d'intérêts progressifs ci-contre. Hâtez-vous de signer la formule d'achat d'Obligations d'Épargne.

Il n'y a jamais eu de moyen plus facile et plus sûr de se faire une réserve pour l'avenir.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

au comptant ou par versements, de votre courtier de placement, de votre banque ou d'une société de fiducie ou de prêts. Achetez-en par retenues sur votre salaire.

Nous Les Jeunes

Devise: *Vers les Cimes*

"Le Centre Des Jeunes organisé par et pour les jeunes est une école pratique de formation sociale."

Directeur: Germain C. Faucon

Rédacteurs: *André Beauparlant*
Béatrice Doyle
Anita Chevrier
Claire Lamothe

Rédigé: *par Le Centre Des Jeunes*
40 rue Beech, Sudbury, Ontario

Le métier de chef ne s'improvise pas

(3ième et dernière partie)

Avant-propos: Après un exposé du problème et une explication sommaire du sociologue et du psychologue sur ce bobo de notre société actuelle, nocs verrons en conclusion les remèdes nécessaires à y appliquer.

Que conclure de tout cela? Que nous manquons d'adultes, d'êtres libres, conscients, raisonnables, à la volonté bien charpentée. Encore une fois, l'éducation de type patriarcal, dont même actuellement tant de pères de famille et d'éducateurs ne veulent pas démordre, n'a abouti qu'à polir en surface presque toute une génération d'individus entravés, apparemment dociles mais, au fond, rétifs, dressés contre toute discipline et toute contrainte ou, parfois, — ce qui est pire, — des êtres courbés, vidés de leur personnalité et incapables d'initiative.

Et pourtant, à tout bout de champ nous sommes en quête d'une tête solide, d'un jugement équilibré de sensibilité, d'une conscience bien formée. J'ai toujours été impressionné par ce beau mot: la conscience. Négligeons pour l'instant son sens de jugement moral, essentiel assurément, mais qui se greffe, si j'ose dire, sur la conscience tout court, c'est-à-dire sur l'exacte notion des faits, sur le sens des êtres et des choses par quoi on les voit vraiment.

Pas de véritable chef sans cette lucidité qui place tout en son ordre, sans cette acceptation des faits, sans cette domination de la raison que complète le jugement moral.

Il y a bien quarante ans qu'a paru le livre d'Aymieux, Le gouvernement de soi-même, ouvrage dépassé, sans doute, mais auquel bien des jeunes, à ce moment et depuis, doivent d'avoir trouvé la clef de la formation de conscience dont je parle ici, de la discipline personnelle, de la maîtrise de soi, condition première du gouvernement des autres.

La génération actuelle aurait tort de sourire et de se refuser à consulter ce psychologue avant la lettre, vrai ami de la jeunesse en ce qu'il exige d'elle l'effort irremplaçable: l'effort de réflexion, l'effort d'acceptation, l'effort de volonté. Qu'au moins ceux qui ont entre les mains des êtres encore malléables s'inspirent de cet ouvrage et aussi, bien sûr, de ceux des psychologues contemporains, — J.-M. de Buck, par exemple, — pour former des êtres virils et leur enseigner le métier de chef. Je n'ai confiance aux écoles de chefs que dans la mesure où la formation qu'elles dispensent s'adresse à des jeunes qui ont déjà entrepris sur eux-mêmes un travail de pétrissement de leur caractère. Un chef ne s'improvise pas. Il se forme de longue haleine et, pour tout dire, dès ses plus jeunes années.

La société idéale serait celle dont chaque membre aurait la conscience si bien formée qu'il suffirait d'un signe de l'autorité suprême pour rallier toutes les volontés. Puisque c'est malheureusement là une utopie, puisqu'il faut un peu partout des têtes dirigeantes, que ne formons-nous

suite à la page 5

Une bonne nouvelle

L'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne qui fait maintenant partie du Centre des Jeunes, reprend ses activités pour cette année. La campagne de recrutement aura lieu durant les quelques semaines qui suivront. Tous ceux qui sont intéressés à devenir membres pourront s'adresser aux personnes suivantes:

Laurent Albert	OS 3-3365
Aimé Lapalme	OS 3-3625
Léo Cousineau	OS 3-3381
Claude Piché	OS 5-6803

Propos du jeudi

avec guy mauve

Depuis la mère Eve, chaque siècle, chaque jour, chaque minute ont prouvé par une démonstration péremptoire et bruyante... que la femme parle plus que l'homme. Des solutions tantôt fantaisistes, tantôt sérieuses ont été données à cette éternelle question: "Pourquoi en est-il ainsi?"

D'abord les gens superficiels nous disent: "La femme parle plus que l'homme ayant la langue mieux pendue". Ceci ne prouve rien. De leur côté, les humoristes argumentent comme ceci: "C'est pour raison de santé que la femme parle plus que l'homme. Si elle ne pouvait satisfaire cet impérieux penchant, elle tomberait malade. Rien n'est plus indigeste qu'un discours "rentré". Le poète est plus délicat. "Pour moi", raisonne ce dernier, les yeux perdus dans l'azur, "pour moi, la femme babille comme la fauvette chante, comme le ruisseau gazouille, comme la brise murmure et la fleur embaume. On ne discute pas les lois de la nature "Voilà qui est plus galant!

Sans doute cette prose poétique ne solutionne pas le problème mais dire qu'il ne faut pas discuter les lois de la nature, c'est frôler la vérité. En effet la solution la plus acceptée de nos jours nous vient d'un professeur de physique qui expose sa thèse de la façon suivante: "Lorsqu'on parle, la bouche rejette de l'air, scientifiquement: expire de l'air. Or, on constate durant ce phénomène que l'homme expire pendant une période de 60 minutes un volume de 1980 pintes d'air tandis que la femme s'en contente de 297. Par des calculs très surs basés sur ce fait, on a trouvé que la pression d'air nécessaire pour faire vibrer les cordes vocales pendant une heure est de 125.4 lbs chez l'homme et de 33.0 lbs chez la femme. De sorte que la femme parlant pendant une heure se fatigue quatre fois moins que l'homme".

Bref, tout le problème résidait dans un simple détail de structure physique.

Activités au Centre

Lundi à 7.00 heures: Photographie
Mardi à 7.30 heures: Culture physique
Mercredi 7 à 9 heures: Peinture dans l'atelier
Jeudi 7.30 à 8.30 hres: La Congrégation Mariale
8.00 heures: Arts et Métiers (cuir repoussé)
Vendredi 8.30 à 10.30 hres: Folklore
Samedi 9.30 à 10.30 hres a.m.: Culture physique pour les garçons de l'école primaire
Samedi 10.45 à 11.45 hres a.m.: Culture physique pour les filles de l'école primaire
Dimanche 9.00 à 11.00 a.m.: La Voix Ouvrière
Dimache 7.30 hres p.m.: La Ligue de Quilles du Centre.

HUBERT

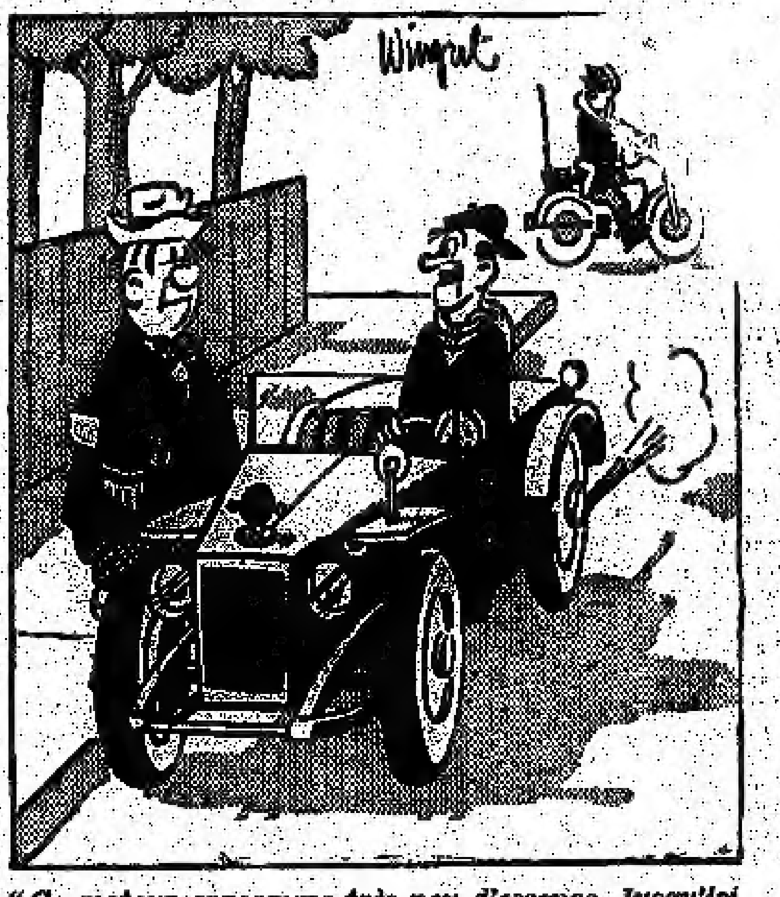

"Ce moteur consomme très peu d'essence. Jusqu'ici j'ai expérimenté une moyenne de deux billets de circulation au gallon!"

Pour être humble

Nos fautes ont surtout comme mission principale de nous faire connaître expérimentalement, de nous faire toucher du doigt notre immense misère et notre totale impuissance. Elle doivent produire en nous cette grande humilité, sans laquelle nous ne nous viderions jamais de nous-mêmes. Sans doute, les désolations, les sécheresses, les tentations servent aussi à ce but, mais par leur nature même, nos chutes nous font scruter mieux encore notre inépuisable fond de misères. Sans elles, nous aurions beau méditer sur notre néant, notre corruption et ces innombrables défauts, formes multiples de notre amour-propre qui, comme disait Saint François de Sales, "se glisse partout et gâte tout". Des centaines, des milliers de méditations ne pourraient nous donner cette humilité sentie et vécue que seule, avec la grâce de Dieu, l'expérience mille et mille fois répétée de notre misère peut nous apporter.

Ainsi, graduellement avec la connaissance de notre foi et de notre amour-propre, croît le dégoût et la haine de nous-mêmes. Au début, les manifestations de ces misères font rager et pester notre amour-propre. Rien ne lui est plus pénible que de voir révélée, dans le miroir fidèle de nos fautes, l'immensité de sa laideur. Mais insensiblement nos fautes nous causent moins de dépit et de trouble, parce que nous nous aimons moins nous-mêmes. Alors nous commencons à nous tourner vers Dieu, pour chercher en lui la beauté, la perfection, les amabilités que nous rêvions de trouver en nous-mêmes.

"C'est la lutte et non le repos qui fait les forts!"

Confiance: Paul de Jaegher s.j.

En coulisse et sans malice:

par A. C.

Scandale! Une certaine communauté religieuse s'oppose au progrès de la paroisse. Comment cela? C'est que les autorités ont strictement défendu aux conventines de contribuer à l'avancement du presbytère. Celles-ci, paraît-il, supportaient "moralement" les travailleurs d'une façon un peu trop assidue.

J'ai déjà connu un jeune homme qui aurait fait un excellent musicien, mais au restaurant il touchait rarement la note!

J'écoutais l'autre jour un de ces Don Juan imberbes qui parlait de sa belle. "Son coeur bat pour moi, et moi... je me bats pour elle".

A voir les jeunes danser le "boogie-woogie", on a l'impression d'y voir un menuet qui prend l'épouvante. Comment ça se danse? Rien de plus simple! Le boogie d'un bord et le woogie de l'autre...

Nous avons à Sudbury, des gens qui tuent selon le principe de la grande industrie... en série.

Nouvelles

avec Claire Lamothe

L'assemblée générale du Centre des Jeunes avait lieu vendredi, le 5 octobre dans la salle du Centre. Jacques Gauthier, vice-président, souhaitait la bienvenue aux membres présents. Les corporations telles que J.M.C., Congrégation Mariale, Art Dramatique, énonçaient leur programme de l'année. Le Centre entrevoit une année des plus intéressante et des plus variés. Venez jeunes francos de Sudbury. Unissons-nous!!! Travail-

— suite à la page 4 —

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

"L'association professionnelle"

(Série de cours tirés du "catéchisme de l'organisation corporative" du R.P. Richard Arès S.J., Nos 289-290 de la publication mensuelle de l'Institut Social Populaire (2ème édition 1946) commentés et expliqués par le R.P. Albert Regimbal S.J. aumônier de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens pour le diocèse du Sault-Ste-Marie.

"EST-ELLE NECESSAIRE"

Nous entendons dire tous les jours que les "Unions", loin d'améliorer la société, la bouleversent et l'énervent. Les "Unions" dit-on ne réclament que les droits de leurs membres sans jamais leur rappeler leurs devoirs, et on conclut que les "Unions" sont nécessairement des fauteurs de troubles sociaux. Parce que certaines unions ou associations professionnelles ont posé et posent encore le fondement aux accusations mentionnées plus haut, il ne faut pas pour autant condamner en bloc la légitimité des Associations Professionnelles. L'Eglise enseigne même qu'un ordre social sain exige dans les temps actuels l'Organisation Professionnelle. Il faut donc essayer de comprendre quel type d'union il faut organiser pour être fidèle à l'enseignement de l'Eglise. Comme l'Eglise, partons du fait que depuis toujours les hommes afin d'améliorer leur sort cherchent à s'unir: c'est là une tendance de nature. Par l'association, ils essaient de se procurer un bonheur qu'ils sont incapables d'atteindre individuellement. Mais il y a une règle vitale que toute forme d'association doit respecter: c'est d'être utile au plus grand nombre de personnes possible.

Les époux qui s'unissent dans le mariage forment une société qui a pour but le bonheur des époux, mais si ceux-ci n'ont en vue que leur confort et leur satisfaction, le foyer qu'ils fondent deviendra bien vite déséquilibré. Les époux doivent avoir constamment devant les yeux le plus grand bien possible de tous les membres de la famille, le "bien commun" familial. Les membres d'une même profession s'unissent ensembles pour réaliser le plus grand bien possible de tous les membres de leur profession. Ceci comprend à la fois les porteurs de capitaux et les fournisseurs de travail. Que l'une ou l'autre partie fasse des réclamations exagérées, cherche son avantage aux dépens de l'autre, bientôt la profession sera déséquilibrée. Au lieu de la prospérité, on aura la division, les grèves et la misère.

Les Organisations Professionnelles forment un rouage du grand mécanisme de la société humaine, ou mieux encore, elles sont comme autant d'organes naturels qui concourent à former l'organisme ou le corps social. Dans le corps humain si la tête se développe au delà des proportions normales, tout le corps se ressent de cette difformité. Dans la société humaine, si une association professionnelle ne tient pas compte de l'équilibre général du corps social du bien commun, la société entière souffrira d'un déséquilibre qui pourrait avoir des conséquences très graves. C'est dans ces cadres généraux de l'équilibre du corps social qu'il faut situer l'organisation professionnelle. Vue, dans cette perspective, il est facile de comprendre quel rôle efficace celle-ci peut jouer pour réaliser la prospérité et la paix de la société humaine. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter l'enseignement de l'Eglise qui affirme clairement que: "La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels" (Pie XI - Quadragesimo Anno). Un seul idéal doit inspirer chaque individu comme chaque société humaine, l'ordre, la discipline, le respect et l'application des lois de justice et de charité. Alors, seulement l'ordre et la prospérité régneront au sein de la profession, et le corps social tout entier sera en bonne santé.

QUESTIONNAIRE

1o. Qu'est-ce que le bien commun?

2o Montrer en quoi l'Organisation Professionnelle est nécessaire au bien commun.

Cultures-abris pour plantes fourragères

Le temps des semailles et le choix des plantes-abris pour les semis de plantes fourragères importent beaucoup, vu que ces dernières s'en ressentiront toute leur vie. Les graminées semées seules fournissent plus de fourrage et des peuplements plus vigoureux que les graminées ensemencées avec une culture-abri. Les semis tardifs au printemps avec cultures-abris donnent généralement des résultats décevants et les semis normalement denses à ce temps de l'année ne produisent que des peuplements pauvres.

Dans un essai à la ferme expérimentale de Brandon (Man.), on a trouvé que les graminées semées sans culture-abri ont fourni, la première année de production, 96 p. 100 plus de fourrage que les graminées semées avec une culture-abri. Lorsqu'on a laissé monter à graine pour fins de semences les cultures-abris de céréales, la récolte subséquente de foin a été 25 p. 100 moins abondante que lorsqu'on a coupé les céréales pour le fourrage en vert. La concurrence de la culture-abri laissée pour la semence a donc été préjudiciable au fourrage. Comme plante-abri, le blé a été supérieur à l'avoine et l'orge. Le seigle d'automne a constitué une plante-abri satisfaisante pour les semis d'automne.

Les semis faits après le mois d'août et avant la mi-mai ont donné des peuplements satisfaisants et une production suffisante. Les semis hâtifs ou tardifs d'automne ont produit des récoltes égalant ou dépassant de 20 p. 100 celles des semis hâtifs de printemps et de 86 p. 100 celles des semis tardifs de printemps.

Ces résultats montent clairement que les graminées de basse température doivent s'établir avant l'arrivée des chaleurs. Il ressort également que les cultures-abris destinées à combattre les plantes nuisibles et à protéger les semis délicats des plantes fourragères doivent être enlevées le plus tôt possible après que les plantes fourragères sont bien établies.

NOTICE

NOTICE IS HERERY GIVEN of the passing of by-law number I on the 21st day of September 1956 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 1 Township of Neelon, County of Sudbury to borrow the sum of EIGHTY-THOUSAND DOLLARS ($80,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of EIGHTY-THOUSAND DOLLARS ($80,000.00) and of the issue of debentures of R.C.S.S. No. 1 Township of Neelon, authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of EIGHTY-THOUSAND ($80,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of September in each of the years 1957 to 1976 inclusively in the manner following:

The sum of $2,000.00 on the 1st day of September 1957 inclusively

The sum of 2,500.00 on the 1st day of September 1958 to 1960 inclusively

The sum of 3,000.00 on the 1st day of September 1961 to 1963 inclusively.

The sum of 3,500.00 on the 1st day of September 1964 to 1966 inclusively

The sum of 4,000.00 on the 1st day of September 1967 to 1968 inclusively

The sum of 4,500.00 on the 1st day of September 1969 to 1970 inclusively

The sum of 5,000.00 on the 1st day of September 1971 to 1972 inclusively

The sum of 5,500.00 on the 1st day of September 1973

The sum of 6,000.00 on the 1st day of September 1974 to 1975 inclusively

The sum of 6,500.00 on the 1st day of September 1976 together with interest at the rate of 6 per annum payable half yearly on the 1st of March and September in each and every year commencing on the 1st of March 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Paul Legault, Chairman — (sgd.) Roger Bélanger, Sec. Treasurer

A table

par

Ida Bailey Allen

La plupart des ménagères se désolent de l'énormité des frais d'alimentation. La moindre livre de boeuf coûte quasi un dollar, pensez donc! Même la saucisse est loin de se donner!

Mais pourquoi ne pas utiliser plus souvent les oeufs dans le menus? Voilà une nourriture saine et riche, et qui coûte si peu! Très souvent, le plat principal d'un repas plantureux peut être à base d'oeufs, et personne ne s'en plaindra. Le tout est dans la manière. En voici un spécimen.

POTAGE AUX LEGUMES FRAIS
Oeufs au gratin
Tomates grillées
Vinaigrette au broccoli
Neige au citron
Fraises congelées
Thé Café Lait

Oeufs au gratin: Couper en deux 9 oeufs cuits dur. Faire 2 tasses de sauce blanche d'épaisseur moyenne.

Ajouter ½ tasse de fromage cheddar râpé, 3 gouttes de tabasco ½ cuillerée à thé de sauce Worcestershire et ½ tasse d'olives farcies en petites tranches.

Beurrer une lèchefrite d'une pinte. Y déposer une couche d'oeufs. Couvrir de sauce et répéter l'opération.

Recouvrir d'une ½ tasse de fins croûtons de pain humectés avec du beurre fondu. Mettre au four 20 minutes, à 375 degrés F. Cette recette suffira à servir six personnes.

AUTRE RECETTE D'OEUFS GRATINES

Fondre ¼ de tasse de gras, ajouter ¼ tasse de farine, en brassant. Verser 2 tasses de lait graduellement, et remuer jusqu'à épaississement de la sauce. Assaisonner au goût. Dans un plat graissé, étendre en couches successives 2 tasses de pommes de terre cuites et coupées en dés, 4 oeufs cuits dur et tranchés, et la sauce. Recouvrir de fromage râpé ou de chapelure parsemée de noisettes de beurre. Cuire dans un four chaud, à 400 degrés F.

NOUVELLES

Suite de la page 3

lons ensemble!

Les membres du Centre désirent souhaiter un prompt rétablissement à leur président Gérald Barbeau, qui a été hospitalisé au courant de la semaine. Vite Gérald, nous avons besoin de toi.

La communion générale des membres du Centre aura lieu dimanche le 21 octobre dans vos églises respectives. Chaque membre du Centre devrait se faire un devoir de communier dimanche prochain, à la messe de 10 heures.

Tous les dimanches, 6 ligues de quilles formées de membres du Centre se rencontrent au Club St Louis afin de se lancer des défis. Malgré les défaites tout le monde s'amuse bien.

Les J.M.C. section Sudbury, désirent vous rappeler que leur premier concert de la saison aura lieu jeudi le 1er novembre à l'auditorium du Collège du Sacré-Coeur. Michèle Bonhomme, soprano montréalaise sera l'artiste invitée. Pour les cartes de membres s'adresser au Centre à OS. 3-7317.

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

Les flammes ont détruit un moulin à scie de récupération à Army Lake, à 100 milles au nord-ouest de Blind River.

Le moulin, bâti le printemps dernier, appartenait à G. E. St-Laurent de Amos, Québec. Il avait une équipe de quatre-vingt hommes et produisait 80,000 pieds de bois par jour.

On ignore la cause de l'incendie.

★ — ★

Le consul américain de Toronto, John L. Hill a accepté l'invitation faite par le maire Joe Fabbro de venir visiter la ville de Sudbury et de faire une tournée de l'industrie minière des environs pendant un voyage de deux jours qu'il fera le 1er et 2 novembre. Le maire lui avait fait l'invitation lorsqu'ils se sont rencontrés à une conférence du Développement industriel de l'Ontario, tenue à Toronto dernièrement.

VENDREDI

Le conseil de la ville a refusé de porter au vote populaire la question de l'existence ou de la non-existence future de la commission de contrôle de la ville de Sudbury. Une proposition, faite par le contrôleur A. V. Whalen à l'effet de soumettre la question au vote cette année suscita un vif débat. Il fut fortement opposé par l'échevin Ralph O'Connor. En faisant cette proposition, Whalen a rappelé qu'on avait promis à la population d'avoir la chance de décider du sort de la commission après cinq ans d'existence.

★ — ★

Le blitz pour la plume rouge hier soir a été un des plus fructueux jamais vus. Plus de 700 volontaires se sont démenés pour recueillir les $147,00, espérés, soit comptant ou sous forme de promesse. Hier soir il y eut trois fois plus de contributions comptant que de promesses. L'argent souscrit servira aux besoins de 16 différentes organisations.

Toute la campagne était sous la direction de J. (Wes) Gillespie.

SAMEDI

Deux hommes qui s'étaient évadés de la ferme industrielle de Burwash mercredi passé pendant qu'ils travaillaient dans la buanderie furent saisis par la police de Toronto. Marcel Berthiaume, d'Ottawa avait été emprisonné au mois de mars pour vol. Donald Thiessen, de Beamsville purgeait une sentence de 18 mois pour vol avec effraction. En cherchant une automobile qui avait été impliquée dans un accident, la police de Toronto a reconnu les deux hommes à des tatouages. Ils étaient dans une voiture volée, dans le terrain de stationnement de la fonderie de Coniston. Elle appartient à Raymond Leonard, de Coniston.

★ — ★

Il semble bien que l'on ne peut suivre un conseil sans payer l'amende. Du moins c'est la conclusion que Raymond Béland de Coniston a tirée après une certaine aventure. Quelqu'un lui avait conseillé de faire de la vitesse pour que son auto ne brûle plus d'huile. Il partit donc sur la route 17 et fut chronométré par la police de Neelon-Garson, en train de filer à 100 milles à l'heure entre Sudbury et Coniston. Traduit en cour, il plaida coupable de négligence et paya une amende de $50.00 et perdit son permis pour une période de six mois.

DIMANCHE

Lors des assises d'automne qui débuteront demain, Mme Lillian Latham, 46 ans, 340 Ave Hylands sera jugée sous l'accusation d'homicide involontaire en marge de la mort de son mari le 19 mars. Celui-ci est mort d'un coup de couteau au coeur reçu dans la cuisine de sa maison. Mme Latham fut d'abord accusée de meurtre mais l'accusation fut réduite à une accusation d'homicide involontaire lors d'une cour préliminaire.

★ — ★

Un homme de Chelmsford qui s'était passé le poing à travers la vitre d'une automobile appartenant à Elie Duran pendant une bataille en plein air sur la rue principale de cette ville, dut payer une amende de $20.00 plus les frais et fut sommé de payer une nouvelle vitre au propriétaire. Le chef de police G. Lachance a témoigné que Réal Baril avait cassé la vitre pendant la bataille. Le juge a averti Baril que s'il ne payait pas la vitre en dedans d'un mois, il passerait dix jours en prison.

LUNDI

Un homme de Fort William, Hugh Baxter, 67 ans, s'est noyé dans la rivière Esturgeon à Sandy Talks lorsque le canot dans lequel il voyageait, chavira. Un compagnon, Raleigh McNeil, 26 ans de Sturgeon Falls réussit à se sauver la vie en se cramponnant au canot. L'on croit que Baxter et McNeil étaient partis en excursion de chasse.

★ — ★

La sûreté provinciale tente d'identifier le corps d'un homme trouvé par un groupe de chasseurs à 10 milles de Hornepayne. Le Dr George Young et l'entrepreneur Mel Ennis, de Chapleau furent transportés par avion pour examiner le corps. Ils rapportèrent que l'homme semblait être mort de causes naturelles et cela il y a environ trois mois.

MARDI

Le premier homme a être incarcéré dans la nouvelle prison de Elliot Lake s'est évadé de sa cellule et a laissé derrière lui un amas de débris. Il fut appréhendé dans un taxi dimanche et a dû comparaitre en cour hier. Il s'agit de Cléophas Poulin, employé de la mine Stan-Can qui fut emprisonné pour ivresse. Le prisonnier trouva une masse quelque part et commença à donner des coups partout dans sa cellule. Il réussit à défoncer la porte et en casser la fermeture. Son procès fut remis à mercredi.

★ — ★

Un homme a été tué et sa femme, blessée lorsque leur automobile quitta la route 69 près de Parry Sound et alla s'écraser sur un bloc de pierre. La victime est Lorne P. Jacklin. Sa femme fut transportée à l'hôpital Général de Parry Sound souffrant de blessures à l'épaule et à la figure ainsi que de secousse émotionnelle.

La Sûreté provinciale rapporte que l'auto a filé du mauvais côté du chemin une distance de 75 verges et a graduellement quitté le pavé avant de frapper le galet. Il y avait un peu de brume.

MERCREDI

Deux mineurs de la région de Quirke Lake ont été transportés à l'hôpital Memorial après avoir reçu les premiers soins aux mines d'uranium.

Laurier Gilbert fut blessé à la mine Consolodated Dennison Uranium. L'on croit qu'il a été frappé par un morceau de roc qui tombait. Sylvio Cousineau s'est fait casser la jambe à la mine Algom-Quirke. Il fut transporté ici en avion. Il avait déjà la jambe dans le plâtre.

★ — ★

Une automobile qui capota dans un fossé à deux milles à l'ouest d'Azilda (le coin Laurin) causa la mort de Thomas Hall, âgé de 40 ans, demeurant à Long Lake et anciennement de Copper Cliff. Un frère, Chester, de Copper Cliff fut blessé et fut transporté à l'hôpital.

Les deux hommes revenaient de Levack et venaient de contourner une méchante courbe lorsque Thomas perdit la maitrise de son automobile et que celle-ci quitta le pavé.

---

suite de la page 3

LE METIER DE CHEF NE S'IMPROVISE PAS!

des êtres forts, virils, libres, hardis, dynamiques mais contrôlés, à la nuque droite mais non pas raide, des êtres capables aussi de totale abnégation et de générosité; nous n'y parviendrons pas en les soumettant à l'obéissance passive à telle personne, mais en leur faisant constamment prendre conseil de la raison et en les persuadant que c'est elle qui est la véritable autorité, puisque c'est à elle qu'en l'homme Dieu s'adresse.

(Communiqué)

HUBERT

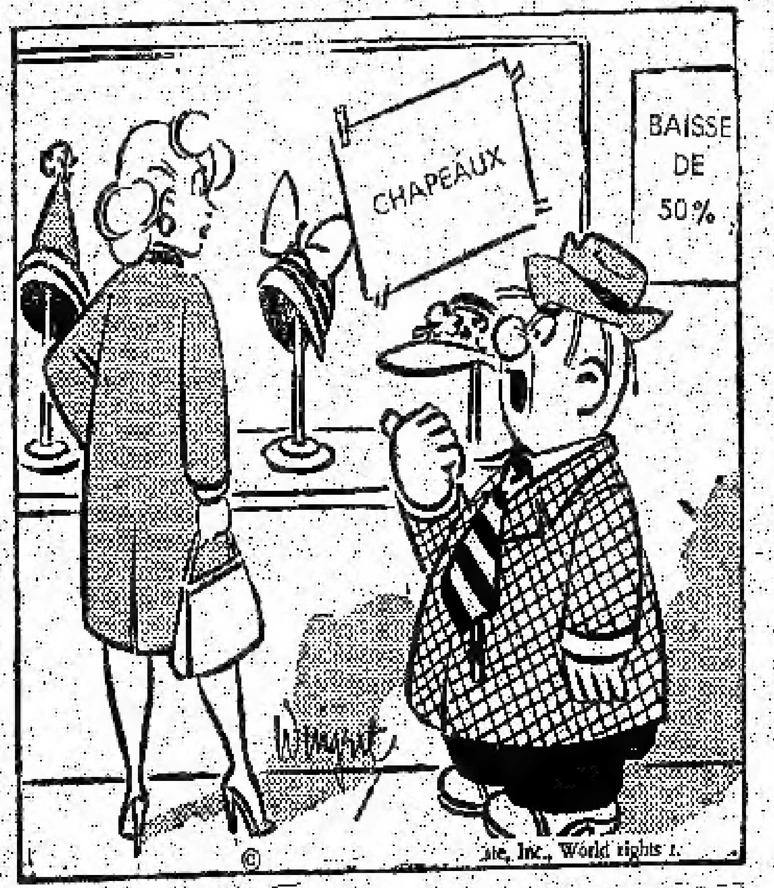

"C'est plutôt ma fortune qui sera coupée de 50% si tu te laisses gagner par cette annonce!"

Suite de la page 2

POURQUOI NOS JEUNES TRAVAILLENT-ILS?

et 40.6% ont des relations amicales avec leurs compagnons de travail sur la "job".

Quant aux jeunes filles, 66% ne participent jamais ou seulement de temps à autre aux organisations; alors que 11% sont complètement opposées et 21% sont indifférentes à toute revendication syndicale.

Se désintéresser à son travail conduit trop souvent au manque de conscience professionnelle. Chez les garçons, 36.7% perdent leur temps sur l'ouvrage; 1 sur 11 volent des objets à l'usine. Chez les jeunes filles, 38% arrivent souvent en retard; 32.3% perdent leur temps; 12% ne font pas attention à la marchandise, aux instruments qu'elles utilisent; et 4% apportent de la marchandise de leur milieu de travail sans permission.

Les causes

La fausse éducation familiale est une des principales causes de cette situation déplorable. Voici des réflexions qu'on entend souvent dans les familles ouvrières: "Une bonne position, c'est une position qui paye". — "Cette année, tu vas laisser l'école. On a besoin d'argent." — "Tu connais J..? Ca c'est une fille qui réussit. Elle a une bonne paye".

Les jeunes ne sont pas suffisamment préparés à se lancer dans la vie, du moins pour un grand nombre qui quittent l'école trop tôt: le bulletin de la Fédération des collèges classiques d'avril 1956 dit que 37.6% des garçons laissent l'école à moins de 13 ans, et 58% à 14 ans ou moins, tandis que chez les protestants de la province de Québec il n'y en a que 12% et 25%. La moyenne de nos jeunes qui fréquentent l'école entre 14 et 17 ans est beaucoup moindre que celle de l'Ontario: 58.9% dans le Québec, et 71.7% en Ontario.

Il y a aussi trop d'insatisfaits à l'ouvrage. 42% des jeunes travailleurs questionnés admettent que leur travail ne correspond pas à leurs goûts et aptitudes. Le pourcentage des insatisfaits est le plus élevé chez les journaliers (58%), qui représentent 55% des jeunes travailleurs.

Enfin, une dernière cause, et non la moindre, c'est l'existence de conditions de travail défavorables: 41.8% des jeunes travailleurs sont soumis à des "shifts" dans leur usine, et 72% d'entre eux trouvent que cela leur est nuisible. A cela, il faudrait ajouter l'automatisme, le travail à la pièce et à la chaine, l'organisation du travail centrée sur le profit et le rendement.

Les jocistes ont étudié de près les conditions physiques, psychologiques et morales du milieu de travail des jeunes filles.

Nombre de jeunes filles, dans la proportion de 44%, se plaignent d'heures trop longues, de vitesse exagérée, et de poids trop lourds à soulever. Plusieurs n'ont que des remarques acerbes au sujet de leur milieu de travail, parce qu'elles ne peuvent s'y adapter psychologiquement. Voici quelques-unes de ces remarques: "Je ne m'adonne pas avec mes compagnes". — "La contremaîtresse est trop sévère". — "La bourgeoise est chialeuse" — "Le patron est souvent de mauvaise humeur" — "Je n'aime pas la gang" — "Des compagnes me jalousent" Les conditions morales de travail des jeunes filles ne sont pas meilleures: 17% se permettent une grande familiarité avec les hommes mariés; 5% sortent avec ces derniers: 30% lisent au travail des magazines pornographiques, et 31% approuvent des histoires à double sens.

"Nous sommes convaincus, disent les jocistes à la fin de leur enquête, que les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses peuvent apporter une solution à cette situation, à condition toutefois de se grouper dans un mouvement puissant. C'est aux jeunes travailleurs et jeunes travailleuses qu'incombe la première responsabilité de remédier aux maux constatés! Sont-ils les seuls responsables? Non! Le monde adulte doit apporter sa plus grande collaboration parce qu'il est bien souvent le premier à créé les situations dans lesquelles vivent les jeunes.

"Quelles pourraient être ces solutions qui le plus souvent exigent une collaboration entre les jeunes et le monde adulte? Nous en proposons cinq:

"L'orientation professionnelle faite dès l'école et mise à la portée de tous après la sortie de l'école;

"La fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans pour le plus grand nombre possible;

"La possibilité pour les jeunes de connaitre davantage "toute" l'usine, pour saisir l'importance de leur travail dans l'ensemble;

"Continuer et répandre davantage les cours du Service de Préparation à l'Avenir organisés par la J.O.C. Ces cours permettront aux jeunes travailleurs de savoir quel est le sens du travail compris chrétiennement;

"Des rencontres organisées avec les éducateurs, parents, mouvements d'adulte sur "la préparation au travail des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses".

CONSEIL D'AMI

Un bossu se plaignait à un de ses amis que son infirmité lui fermait bien des carrières.

— Place des fonds dans des entreprises véreuses, lui répond son ami.

— Eh bien?

— Tu seras refait!

— C'est juste.

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" parait tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.

L'abonnement est de $3.00 par année.

(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

Critique de la loi d'Ontario sur les relations ouvrières

Un Comité, établi par la Fédération du Travail d'Ontario, tient des auditions publiques dans les centres industriels de la province, recueille des critiques visant la loi et son application et des suggestions en vue de son amélioration.

Des critiques touchant un bon nombre d'articles de la loi d'Ontario sur les relations ouvrières, et surtout son application générale, ont été exprimées au cours d'une série d'auditions publiques tenues dans les centres industriels de la province, au cours des mois de juin et de juillet.

Les auditions étaient dirigées par le Comité des relations ouvrières, établi par la Fédération du travail d'Ontario lors de sa 10e réunion annuelle tenue à Toronto en novembre 1955. M. Ted Goldberg, chercheur adjoint de l'United Steelworkers of America, présidait le comité spécial.

L'article de la loi concernant la procédure de conciliation a été le plus fréquemment critiquée au cours de ces séances. Les porte-parole du syndicat ont, devant le comité, censuré les délais qui surviennent dans chaque cas de conciliation.

D'autres critiques visaient: la pratique de nommer des juges à la présidence des commissions de conciliation; les difficultés plus considérables rencontrées pour faire accréditer un syndicat que pour le faire désaccréditer; l'autorisation aux avocats de participer aux causes en vertu de la loi; et l'article 78 de la loi concernant les employés municipaux.

Outre M. Goldberg, le Comité, qui a tenu des auditions à Toronto, St. Catharines, London, Windsor, Hamilton, Kitchener, Peterborough, Cornwall, Kingston, Cobalt, Timmins et Port Arthur, comprenait MM.:

Henry Rhodes, directeur du Congrès du Travail du Canada pour l'Ouest; Richard Courtney, représentant international de l'United Auto Workers; Jack Piper, de la Retail, Wholesale and Department Store Union; Eamon Park, United Steelworkers of America; Bill England, représentant général du Congrès du Travail du Canada; et William Punnett, United Rubber Workers of America.

M. Dave Archer, secrétaire exécutif de la FTO, et M. Russell Harvey, directeur du CTC pour l'Ontario agissaient comme conseillers.

Les auditions de Toronto

A Toronto, 27 personnes représentant des partis politiques, le barreau, les syndicats canadiens les plus importants, des universités et des groupements religieux ont soumis leurs critiques de la loi et offert des suggestions tendant à la rendre acceptable à ceux qu'elle vise.

Etudes de la FTO

M. Gordon Milling, secrétaire des recherches de la FTO, a présenté au Comité des chiffres obtenus de deux relevés de cas de conciliation effectués en 1953 et en 1955. Les chiffres, a-t-il déclaré au Comité, prouvent incontestablement que les commissions de conciliation ont, dans chaque cas soumis à elles en 1953 et en 1955, dépassé la limite de temps prévu par la loi pour la remise des décisions.

En 1953, de poursuivre M. Milling, 36 cas choisis au hasard ont été étudiés, et en 1955, 61 l'ont été.

Le relevé a démontré qu'en 1953, il s'est écoulé une moyenne de 23 semaines et en 1955, une moyenne de 28 semaines, depuis la date de la demande jusqu'à la présentation du rapport de la commission de conciliation.

La loi prévoit que la procédure de conciliation doit être terminée en 10 semaines, c.-à-d., en 70 jours. Dans les relevés de 1953 et de 1955, on a constaté qu'en aucun des cas étudiés la procédure de conciliation n'avait été complétée en 10 semaines. Seulement 14.3 des 36 cas relevés en 1953 avaient été réglés en 11 à 15 semaines, et seulement 1.6 des 61 cas de 1955 avaient été complètement réglés dans ce laps de temps. Dans chaque cas, on a pris plus près de 15 que de 11 semaines à disposer des cas.

"La conciliation prend de plus en plus de temps, et les probabilités sont maintenant contre l'obtention d'un règlement rapide dans chaque cas soumis à la conciliation. Ceci, à son tour, prouve que la limite de temps prévue par la loi est constamment ignorée", a déclaré M. Milling.

A ce moment, M. Eamon Park a demandé si le groupe de M. Milling croyait que l'extension à 90 jours de la limite de temps fixée par la loi constituerait une amélioration, à condition que la loi soit modifiée pour permettre aux deux parties en conflit de recourir à des mesures d'ordre économique dans le cas où la commission de conciliation n'aurait pas terminé son rapport à la fin de cette période.

M. Milling a approuvé la suggestion en soulignant que ce n'est pas tant le nombre de jours mais plutôt l'incertitude qui trouble et ennuie le syndicat concerné.

"Nous estimons que 70 jours constituent une période de temps approprié pour le règlement d'un cas de conciliation. Toutefois, je suis certain que 90 jours seraient acceptables, pourvu qu'il n'existe aucun moyen de prolonger encore la période limite au delà de celle qui permettait à l'une ou l'autre partie en conflit de prendre des mesures d'ordre économique", a-t-il dit.

Il croit que 70 jours sont suffisants pour régler un cas, à condition que quelqu'un ait l'autorité pour obliger les personnes impliquées à se conformer à la limite de temps prévue par la loi.

M. Milling estime que les cas de conciliation pourraient être réglés dans 50 à 55 jours, "si un laps de temps raisonnable était accordé à chaque étape de la procédure".

M. John J. Wintermeyer, député

M. John J. Wintermeyer, de Kitchener, député de Waterloo-Nord de la législature ontarienne, a déclaré au Comité qu'il n'estime pas les juges bons conciliateurs. Il pense que l'on devrait former des spécialistes dans ce domaine — des hommes qui feraient de la conciliation leur unique profession.

Des personnes aptes devraient être choisies et, si nécessaire, envoyées à l'université suivre des cours spéciaux pour qu'elles acquièrent la compétence pour régler les problèmes entre ouvriers et patrons dans les cas de conciliation, a-t-il suggéré.

Il a proposé que ces spécialistes en conciliation soient payés par le gouvernement, mais que leurs fonctions demeurent indépendantes et qu'ils ne soient sujets à aucune influence politique, patronale ou syndicale.

Quand on lui a demandé ce qu'il pensait de la période limite de 90 jours pour le règlement de cas de conciliation, M. Wintermeyer a répondu que ce laps de temps semblait "à peu près juste".

Il croit cependant qu'à la fin de 90 jours, si telle limite est fixée, l'autorité ministérielle devrait être prête à s'imposer et elle devrait être chargée d'assurer qu'il n'y ait aucun délai au-delà de la période en question.

Les problèmes de délais dans la conciliation "doivent être traités sérieusement", a déclaré M. Wintermeyer. "Nous faisons face à l'automatisation et à d'autres améliorations techniques qui créent sans cesse des problèmes nouveaux et qui rendent plus impérieux que jamais l'existence d'un effectif de conciliateurs spécialisés.

"Je crois que le gouvernement pourrait se permettre de former des hommes choisis parmi les groupements ouvriers pour remplir les postes de conciliateurs spécialisés", a-t-il déclaré. Quand le président du Comité a demandé si les conciliteurs seraient des fonctionnaires, M. Wintermeyer a répondu: "Je préférerais qu'ils ne le soient pas. Je ne voudrais pas les voir sous l'autorité d'un gouvernement ou d'un ministre. Ils devraient être complètement indépendants.

Un titre au lieu d'une fortune

(Photo Central Press Canadian)

Il y a quelques années, Tom Davis vendait son immense terre, en Alberta, pour s'installer plus à l'est, dans le district de Niagara. Depuis, sa terre est devenue un champ pétrolifère et vaut des millions de dollars. En guise de compensation, Davis vient d'être élu Roi du Raisin par ses concitoyens, la plupart propriétaires de vignobles. Une jeune beauté locale, June Busk, sourit après avoir examiné des échantillons de raisins cultivés par Davis, qui a triomphé de 75 concurrents.

— Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

(Boileau,) "Art Poétique".

— Le patient est le plus fort.

(Hugo).

Victime de préjugés

(Photo Central Press Canadian)

Parce que sa famille a refusé de lui permettre une transfusion de sang, Mlle Katherine ONOFERSON, âgée de 26 ans, vient de mourir à Calgary, Alberta. C'est du moins ce qu'assurent les médecins. Mlle Onoferson, comme ses parents, fait partie de la secte des Témoins de Jéhovah, qui par principes religieux s'objecte aux transfusions de sang. Elle a souffert d'une grave hémorragie interne.

"Le bon sens le dit..."

L'épargne dissipe bien des soucis

Avoir de l'argent en banque: voilà qui peut rendre la vie agréable de bien des façons. Vous voulez faire le premier paiement sur une maison bien à vous, un appareil de télévision ou une voiture? . . . Peut-être votre esprit est-il préoccupé par le problème de faire instruire vos enfants ou par le désir de retirer un jour une pension? Quels que soient vos désirs ou vos besoins, il est bon d'apprendre le secret de l'épargne *régulière*. A chaque paye, vous mettez de l'argent de côté, sauf en cas d'urgence, jusqu'au jour où vous atteignez votre objectif—puis vous commencez à épargner pour l'objectif suivant. Pourquoi ne pas ouvrir un compte d'épargne chez nous aujourd'hui même?

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

NW-226F

SUCCURSALE SUDBURY — A. L. Brien, gérant.

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS 3-8590

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
Etabli en 1895
FEU — AUTO et AUTRES
Prêts sur Hypothèques
11 ELM EST — TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
Dominion Tires & Tubes
25 RUE BEECH

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 3-3279

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
27 rue Elm — Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS et NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B.A.
R. B. Warren, B.A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-7521

HEISKANEN JEWELLERS
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
5-7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6852 Sudbury

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
67 rue Elm E. — Chambre 20
Bur.: OS 3-3943 ● Rés.: OS 5-7971
Sudbury, Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
● Service de déménagement
● Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-561

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Ave Notre Dame Tél. OS 5-8180

LEBEL & FILS
● Nettoyeurs
● Teinturiers
OS 5-7517
142 rue EYRE

Une secrétaire électronique est inventée

Les hommes d'affaires pourront un jour se passer de secrétaires. C'est du moins ce qu'on a révélé à la suite d'une indiscrétion d'un employé de la Radio Corporation of America, à Princeton, au New-Jersey.

Cet indiscret a en effet révélé qu'on est à mettre au point un magnétographe, sorte de clavigraphe capable de taper les mots qu'on lui dicte avec un microphone.

Divers ragots couraient depuis un certain temps au sujet de cette nouvelle invention du génie électronique, mais il avait été impossible de les confirmer. La RCA a cependant admis qu'on poursuit des recherches en ce sens. Un porte-parole de la société a précisé qu'il ne s'agit encore que d'expériences et qu'il faudra plusieurs années avant que l'on mette au point la nouvelle machine à écrire qui remplacera peut-être un jour les jolies secrétaires des bureaux d'affaires.

La nouvelle machine consiste en un cerveau électronique renfermé dans un meuble-bloc de cinq pieds de hauteur. Elle est censée pouvoir écrire éventuellement n'importe quel mot qu'on lui dictera, mais elle n'en comprend pour le moment que 10. Ce sont: je peux, vous, lire, ça, monsieur, et, bien naturellement, Radio Corporation of America, qui est le nom de la firme qui l'a inventée.

On affirme que le magnétographe est efficace dans 98 pour cent des cas, jusqu'à présent, et qu'il peut écrire les 10 mots qu'on lui dicte dans n'importe quel ordre.

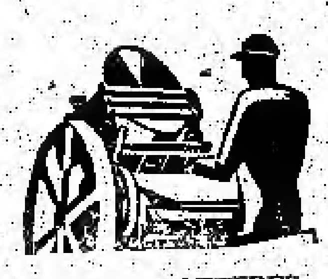

● TETES DE LETTRES
● BILLETS DE TIRAGE
● CARTES D'AFFAIRES
● FAIRE-PARTS
● PROGRAMMES
● CIRCULAIRES
● TETES D'ENVELOPPES
● PANCARTES
● RAPPORTS
● CARTES DE DEUIL
● ETIQUETTES
● COLLANTS
● CARTES DE SYMPATHIES
● LETTRES CIRCULAIRES
● ETC., ETC.

ARTS GRAPHIQUES
Tél. OS 5-6731
SUDBURY, ONTARIO

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE
Conseillère De Voyage

"Un ballon qui roule est toujours suivi par un enfant qui court". Voici l'excellent avertissement donné par une des grandes compagnies de camionnage à ses chauffeurs.

L'automne est proche et c'est la saison surtout où les enfants sont exposés aux dangers de la route.

Tout automobiliste doit être constamment en alerte afin de protéger ces enfants qui agissent spontanément en se précipitant dans la rue sans faire aucun cas des feux de circulation. Peut-être que ces conseils vous serviront de guide:

Si vous voyez un autobus d'écoliers qui s'est arrêté, procédez avec précaution, car il y a des endroits où il est défendu de dépasser ces véhicules.

Lorsqu'un indicateur attire votre attention sur la proximité d'une école, vous devez être plus prudent que jamais. Un enfant peut s'élancer devant votre voiture comme une flèche et, si vous allez vite, les freins ne suffiront pas pour empêcher une tragédie.

Et rappellez-vous que non seulement la police dirige la circulation; parfois, les écoliers eux-mêmes s'occupent de la sécurité de leurs collègues. Si, à un croisement de chemins, vous voyez un garçon qui vous fait signe d'arrêter, approchez-vous lentement de lui et observez soigneusement ses signaux. Il fait un travail très important.

Quand vous conduisez près d'une école, profitez de l'occasion pour donner à vos propres enfants plusieurs conseils en matière de sécurité. Montrez-leur le danger de faire des bêtises à bicyclette. Expliquez-leur pourquoi les piétons doivent marcher au côté gauche de la rue lorsqu'il n'y a pas de trottoir. En conduisant avec précaution vous-même, vous leur démontrerez les règles de la route et, à leur tour, ils seront capables de protéger d'autres enfants à l'avenir.

MOTS CROISÉS No 31

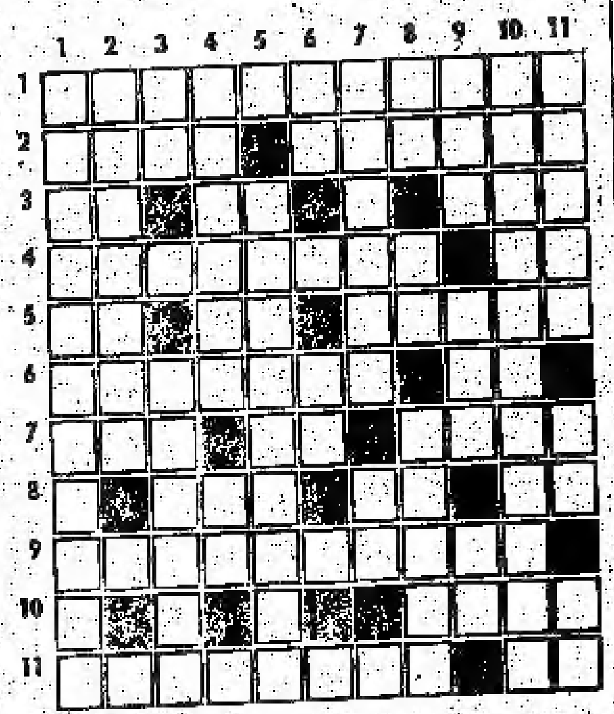

HORIZONTALEMENT

1 — Porteur de titres financiers ayant la forme d'obligation.
2 — Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres — Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne (pl.).
3 — Usages, coutumes — Article simple — Camp, armée.
4 — Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée — Pronom personnel.
5 — Pronom personnel — Ici — Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc moyennant certaines conditions.
6 — Scie à main, avec ou sans dents — Inflammation des synoviales du poignet.
7 — Trois fois — Article contracté — Partie du végétal qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs.
8 — Etat physiologique de certains animaux — Nom du Bouddha, en Chine — Sans ornements.
9 — Plainte.
10 — Un des points cardinaux.
11 — Epaule de mouton séparée du corps de l'animal — Article contracté.

VERTICALEMENT

1 — Qui a rapport à la médecine de l'œil.
2 — Qui a le pied fourchu.
3 — Chemin de halage — Qui n'existe pas réellement.
4 — Sur-le-champ, immédiatement — Ville de Chaldée.
5 — Mouvement prolongé et irrégulier.
6 — Année — Pronom personnel.
7 — Dont le dos ou revers est orné de grisaille comme les tarots — Nom du Bouddha, en Chine.
8 — Possède — Conjonction négative — Unité de poids.
9 — Fille de Cadmus — Mois de l'année — Fille d'Inachos.
10 — Perdra de nouveau du sang.
11 — Intenter une action en justice — Possédé — Article contracté.

Réparateur
F. A. Papineau
La seule bijouterie du "Moulin à Fleur" offre les services de ses orfèvres suisses experts en
REPARATIONS DE MONTRES
TOUT TRAVAIL GARANTI POUR UN AN
485 avenue Notre Dame Tél: OS 5-6555

LISETTE

Par Paul ROBINSON

Pour le meilleur comfort
essayez
TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facille à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapoglass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez
Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud, Tél.: OS 4-0787

Funérailles de Mgr J. H. Coallier P.D.V.F.

Mgr J. C. Humphrey V.C. office, le Rév. Père Louis Mailhot s.j., curé de Ste-Anne, prononce l'oraison funèbre

L'église St-Jean-de-Brébeuf était remplie à pleine capacité, lundi matin dernier, pour les funérailles de Mgr Joseph-Henri Coallier, curé-fondateur de la paroisse. Des centaines de personnes restèrent à l'extérieur, faute d'espace dans l'église.

Le service funèbre, à 10 hres a.m., fut célébré par le vicaire général du diocèse, Mgr J.C. Humphrey, Curé de l'église du Christ-Roi. Il était assisté par le Père Perreault comme diacre, et le Père J. Tourigny était le sous-diacre. Le Père Laurent Martin, agissait comme maître de cérémonie, le Père Joseph Savignac, comme thuriféraire et les deux acolytes étaient les Pères Laurier Rondeau et Adolphe Proulx. Les Pères Laurent Villeneuve et Lionel Brousseau célébraient la messe aux autels latéraux.

Un nombreux clergé assistait au choeur et dans la nef. On remarquait les prélats domestiques Mgr H. Crawley O'Leary du Sault Ste-Marie et Mgr J. A. Chapleau P.D.V.C. de North Bay. Les RR. Pères Recteurs des collèges Ste-Marie de Montréal et du Sacré-Coeur de Sudbury étaient également présents au choeur, représentants de ces deux maisons d'éducation.

L'oraison funèbre fut prononcé par le Rév. Père Louis Mailhot s.j. Curé de la Paroisse Ste-Anne et ami de toujours du défunt. Le Père Mailhot rappela à la foule de paroissiens et d'amis, les différentes étapes de la vie de Mgr J.H. Coallier. Il fit ressortir les principales caractéristiques du zèle du premier curé de St-Jean-de-Brébeuf, dans les deux paroisses où il eut charge d'âmes: à Coniston et à Sudbury. Malgré une santé faible qui l'obligea à couper ses études à deux reprises pour une année complète, le défunt sut se dévouer inlassablement pour le bien des âmes à lui confiées, et pour les oeuvres d'éducation. A ce sujet, le prédicateur rappela qu'il avait grandement concouru à l'établissement d'une école séparée bilingue à Coniston, et à la construction de quatre écoles primaires dans sa paroisse à Sudbury. Il aida de son argent des pauvres dans le besoin, et des étudiants de Sudbury et de la région, qui, autrement n'auraient pas réussi à terminer leurs études.

Le Père L. Mailhot s.j. rappela les dernières semaines de maladie du défunt — comment en particulier, un ami d'enfance de Montréal, le Père Joseph Bélanger s.j., lui annonça sa mort prochaine. Mgr J. H. Coallier, qui aurait tellement désiré célébrer la première messe dans la nouvelle église St-Jean-de-Brébeuf, consentit ce suprême sacrifice le coeur brisé.

Le prédicateur rappela aux paroissiens de St-Jean de Brébeuf, que le Bon Dieu leur avait envoyé un nouveau pasteur dans la personne du Père Lorenzo Côté, et il leur recommanda de l'aimer et de coopérer avec lui en toutes choses.

Le Père L. Mailhot s.j. termina en demandant des prières pour le défunt prêtre.

Le cortège funèbre qui conduisit la dépouille mortelle au cimetière de Sudbury fut un des plus considérables vus dans cette ville. Mgr J. C. Humphrey récita les dernières prières à la tombe et tous les prêtres présents s'unirent dans une dernière bénédiction.

Les porteurs honoraires étaient tous des anciens membres de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse. Ils étaient: J. A. Paradis, George Bergeron, Leandre Prévost, Raoul Therrien, Osias Lapalme et Victor Bélanger.

Les porteurs actifs furent: Arthur Pharand, Roger Therrien, Roméo Beausoleil, Elisé Ferland, Léo Frappier et Paul-Emile Litalien.

On comptait dans l'assistance les prêtres et les personnalités suivantes: Mgr J.C. Humphrey, VG, Sudbury; Mgr E. J. Crawley, Sault Ste-Marie; Mgr J. J. O'Leary, Saut St-Marie; et Mgr Joseph Chapleau VG, North Bay et plusieurs Pères du collège Sacré-Coeur, Sudbury et les curés des paroisses environnantes; M. le juge Léo Landreville, le maire Joe Fabbro, le conseiller Vic Whalen, les députés et les membres de chambre, Gerry Monaghan, Rhéal Bélisle, L. Gauthier et R. Mitchell.

(Photo Central Pr

F... ... un séjour de six mois dans l'Antarctique, l'équipage d'un avion de la Photographic Survey Corporation examine un drapeau de Port Stanley (Ontario) qu'on se dispose à hisser à Port Stanley, dans les îles Falkland. Cet équipage s'en va continuer le travail déjà entrepris par des collègues, l'an dernier, aux fins de photographier 65,000 milles carrés de l'archipel Falkland pour le gouvernement britannique. Le travail se fait à bord d'appareils Canso Amphibians, des avions de la IIe Grande Guerre aménagés pour la photographie aérienne par cette firme de Toronto. Les hommes photographiés ici sont, de gauche à droite: Colin Grant, Oshawa, co-pilote; John ... ..., Angleterre, navigateur; Bob Pettus, St. Catharines, pilote; Matthew Milburn, Londres, expert en radio; Paul Neilsen, Oshawa, ingénieur. Le groupe recevra la visite du duc d'Edimbourg, dans ...

QUELLE FAMILLE!

Madame. — Tu es insupportable. — J'en ai assez, je vais retourner chez ma mère!

Monsieur. — Inutile. Elle s'est disputée avec ton père et elle vient de retourner chez ta grand'mère.

RETENTISSANTS PROCES EN PERSPECTIVE

Deux accusations de meurtre et une autre d'homicide involontaire seront les clous des assises d'automne de la Cour de Sudbury.

Le juge R.-A. Danis entendra d'abord la cause de Eli Guay, 37 ans, et sa femme Christina, 27 ans, de Espanola, accusés du meurtre de Wilson Snider, 78 ans.

On avait trouvé le corps de Snider, roué de coups le 29 juin, dernier, dans sa cabane isolée au bord de la rivière Spanish. Le couple Guay avait été appréhendé le 4 juillet à Ferris, près de North Bay.

Mme Lillian Latham, 46 ans, de Sudbury, devra répondre à une accusation d'homicide involontaire de son mari, Johnston Latham, mort le 19 mars. D'abord accusée de meurtre, une enquête préliminaire avait réduit son chef d'accusation à celui d'homicide involontaire.

IMPORTANTE DECOUVERTE MEDICALE

Les savants de l'université de Washington ont découvert l'endroit exact où frappe la sclérose multiplie en s'attaquant au corps humain.

Selon les savants, cette découverte est la plus importante, faite depuis 125 ans, dans la lutte contre cette maladie.

La sclérose multiplie affecte le cerveau et l'épine dorsale, provoquant souvent la paralysie.

VA ET VIENT

Soeur Hubert Marie de la Sagesse (Francine Pilon) accompagnée de Soeur Jeanne-Marie de l'Assomption (Fernande Albert) f.d.l.s. de Sturgeon Falls sont venues faire une visite à Mgr Coallier décédé jeudi dernier. Elles profitèrent de l'occasion pour visiter leurs parents, M. et Mme Donat Pilon, 215 rue Bond, et M. et Mme C. Albert, 410 rue Queen.

Ce lutteur réalise son rêve

(Photo Central Press Canadian)

Depuis dix ans, Tuff Truesdell fait de la lutte libre tant avec des hommes qu'avec des alligators. Il a maintenant assez d'argent pour réaliser un rêve : transformer sa ferme de 200 acres, située à 10 milles à l'est de Sarnia, en un sanctuaire de la faune. Ses premiers pensionnaires sont 200 alligators de tous âges et de toutes tailles. Truesdell s'intéresse à ces bêtes depuis qu'il a vécu en Louisiane, dans l'armée américaine. Pour augmenter ses revenus, il se livrait à la chasse des alligators, et en est venu à connaître très bien leurs moeurs. Plus tard, devenu lutteur, il créa une vive sensation en donnant un spectacle de lutte avec un alligator.

Une Minute! Parlons-en...

Lorsque des jeunes gens se marient de nos jours, leur plus grand problème est d'équilibrer leur budget. Il y a tant de choses qu'ils aimeraient avoir—un radio, une automobile, une maison à eux. Ou des désirs plus modestes comme un ameublement de boudoir, des draperies, des tapis, etc, un petit voyage ou même une sortie au cinéma. Il y a tant de manières de dépenser son argent et tant de belles choses à acheter.

Mais voici, mon ami; vous serez beaucoup plus heureux si vous savez que vous avez pris soin de votre petite femme s'il vous arrive quelque chose. N'oubliez pas que les jeunes maris meurent parfois. Je ne veux pas être morbide. Mais il faut voir les choses en face.

Alors, jeune homme, revisez votre budget tout de suite. Avec une partie de vos épargnes, achetez une police d'assurance de la Sun Life qui prendra soin de la petite femme pour qui vous feriez n'importe quoi. Elle le mérite bien.

Quel que soit votre revenu, je crois que je peux vous aider. Parlons-en—aujourd'hui-même!

Représentant

C. D. Bonhomme

OS 3-0801

172 Elm Ouest

Assurance Sun Life

Annonces Classées

A VENDRE

Bonne, confortable maison de 7 chambres, bain de trois pièces, 2 chambres au sous-sol prêtes pour l'installation d'une lessiveuse automatique, chauffage à l'huile, eau chaude, brochage moderne, bon revenu. Près des magasins, de l'église, de l'école et du théâtre, près du parc O'Connor. $12,000.- $4,000. comptant. Pas de marchands d'immeuble.

Téléphoner: OS. 5-7658